Rachat de 19 magasins sous enseigne Auchan Supermarché et de 8 stations-service par Lidl : l'Autorité de la concurrence autorise l'opération sans conditions

Publié le 22 septembre 2025

Le 20 août 2025, la société Lidl a notifié auprès de l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition de 19 points de vente de distribution à dominante alimentaire, exploités sous l'enseigne Auchan Supermarché, et de 8 stations-services attenantes à certains de ces magasins.

Dans un contexte de concentration du secteur de la grande distribution, l'Autorité de la concurrence s'assure qu'au niveau local, ces acquisitions de magasins ne réduisent pas la concurrence par les prix et le choix offert aux consommateurs.

À l'issue de son examen, l'opération a été autorisée sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Rachat de 19 magasins sous enseigne Auchan Supermarché et de 8 stations-service par Lidl : l'Autorité de la concurrence autorise l'opération sans conditions

Lire le communiqué de presse